

CECVS vous aide à prévenir la mise en cause de vos responsabilités en sécurité et maîtriser le risque incendie.

Objectif :

Connaître la réglementation et les actions de prévention applicables dans le cadre de la mise en sécurité incendie de vos bâtiments.

Texte de référence :

Article L 4121-1 du nouveau Code du Travail : « le Chef d'Etablissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ».

Intervenant :

Philippe DODIN, Directeur des formations, responsable du Pôle audit/conseil, ancien officier BSPP

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation, après évaluation des acquis et contrôle des connaissances

Contenu pédagogique :

La sécurité incendie – identifier les exigences réglementaires du Code du travail
Les règles fondamentales à appliquer dans le cadre des bâtiments d'habitation
Spécificités de la réglementation ERP.
Définir les exigences liées à la mise en sécurité de vos bâtiments :
Notions de mise en conformité et de mise en sécurité
Le système de sécurité incendie (SSI) – Vérification du bon fonctionnement
Les moyens de secours indispensables
Implantation et vérification des extincteurs
Règles concernant la signalétique incendie et évacuation
Nomes relatives aux gardes corps et escaliers (unités de passage, main courante)
Les obligations relatives aux installations électriques
Information concernant la rédaction du document unique d'évaluation des risques

Cette formation est complétée par une visite d'un établissement permettant de visualiser et d'utiliser les moyens de secours et un système de sécurité incendie.

Moyens pédagogiques :

- Vidéo projecteur et rétroprojecteur
- CD Rom relatifs à la problématique incendie
- Supports de cours individualisés

CALENDRIER DE FORMATION :**PARIS – LA DÉFENSE**

Sur demande

**MARSEILLE**

Sur demande

**LYON**

Sur demande

**ROUEN**

Sur demande

**Durée :**

2 jours – 14 h

**Nombre de stagiaires :**

10 stagiaires maximum.

**Lieu :**

Formation en interne sur notre plateau formatif de Courbevoie La Défense (92).
Possibilité de formation en intra Paris et Province.

**Tarif :**

Nous consulter – Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975